



Credit immobilier Cetelem

Par **Rose21**, le **02/05/2015** à **12:06**

BONJOUR marque de politesse

De par mon travail je suis responsable pour des enfants en difficulté. Il y a 5 mois un enfant ado chez moi s'est mis en contact avec des personnes indésirable sur l'internet a notre insu. Ceci était trouvé par les cyber police et il y avait un enquête qui a duré 6 mois. Pendant ce temps nous avons subi une baisse de revenue de 33%. Bien sur qu'on a fait tous ce qu'on pouvait pour survivre mais le sixième mois on ne pourrait plus honorer nos prélèvements. 1 avril, blanchi de toute soupçonne, nous voilà avec nos agréments renouvelé et une salaire normale. Je suis allé voir mon directeur de banque, qui m'a conseillé de contacter Cetelem - qui détends notre prêt maison, et expliquer les circonstances en demandant que 2 mois soit remise au bout de notre contrat, afin de nous donner le temps de retrouver un équilibre. Ceci j'ai fait. Un peu après j'ai parlé avec une charmante dame, très rassurant, qui m'as dit que je n'avez pas les soucis a se faire et que je devrait téléphoner en mai, quand elle aurait le nom d'un interlocuteur pour trouver un solution, et vu qu'on a que 3 ans a payer ce n'était pas dans l'intérêt de Cetelem de me faire les soucis.

6 jours apres message de service recouvrement de Cetelem - menace de banque de France, aucun négociation, impossible de les parler - 'demande l'aide de votre famille' - j'aimerais bien mais il me reste personne - j'ai bien une maison à vendre (héritage) mais en ce moment je n'ai pas d'acheteur! Me voilà, la maison plein des enfants qui ont besoin de moi, et complètement effondré avec le peur - quoi faire?

MERCI

Par **moisse**, le **02/05/2015** à **16:46**

Bonsoir,

Si votre banquier ne veut rien entendre, direction le tribunal d'instance en vue d'obtenir une ordonnance de grâce au titre de l'article L313-12 du code de la consommation.